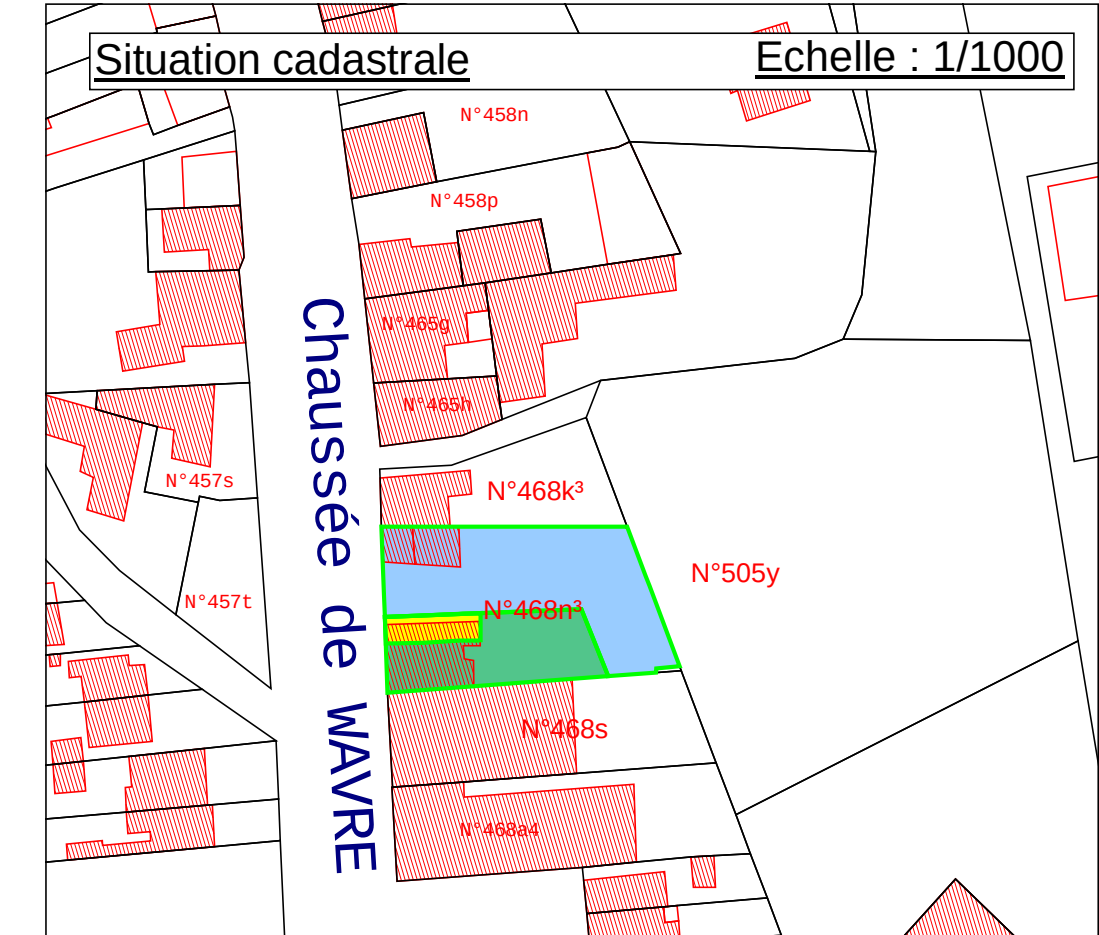
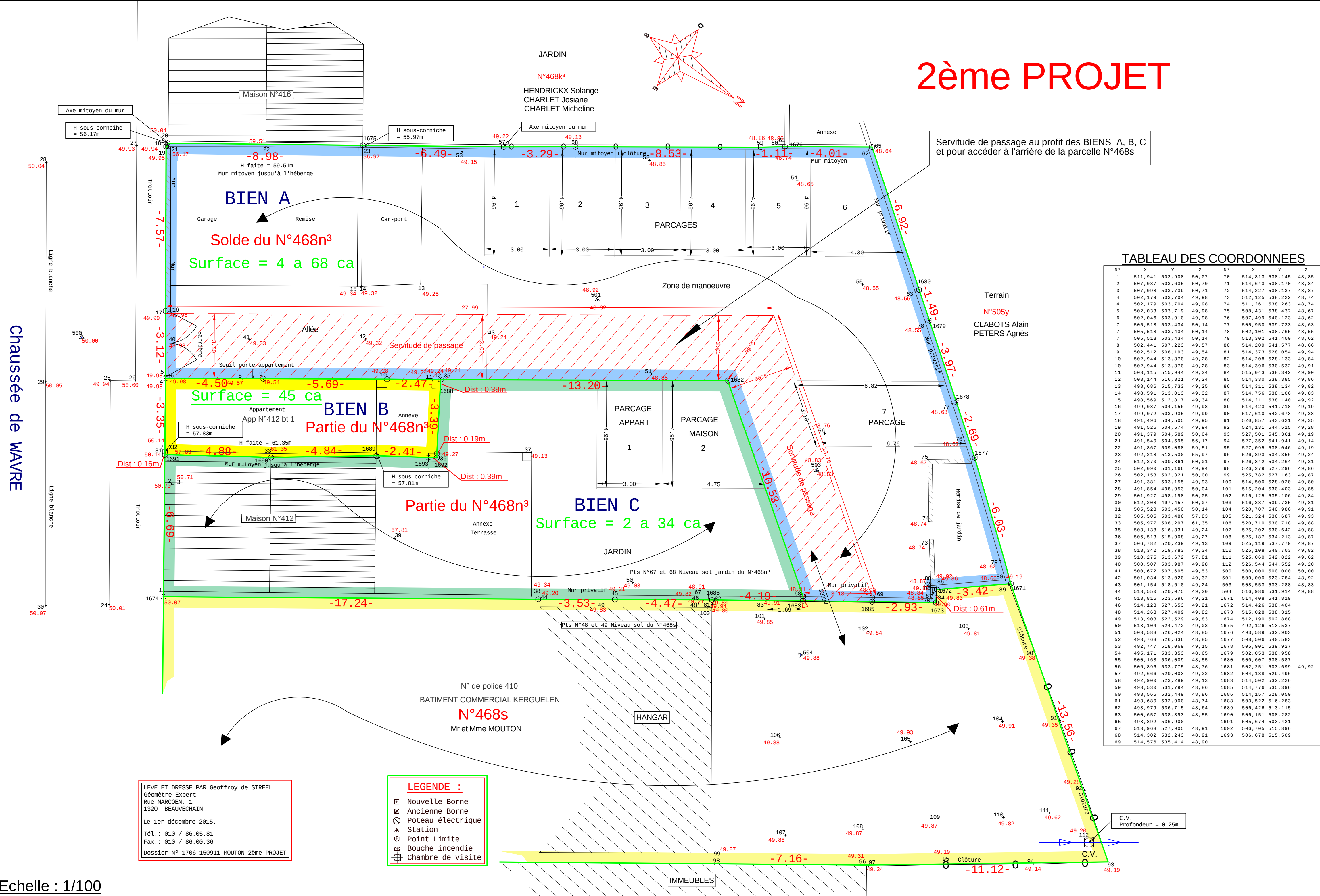


2ème PROJET

Chaussée de WAVRE

Echelle : 1/100

Dossier N°1706-150911-MOUTON



Commune de GREZ-DOICEAU 1ère Division Section E N°468n³ PLAN DE MESURAGE BORNAGE APRES DIVISION

PROCES-VERBAL DE MESURAGE ET DE BORNAGE

L'an deux mille quinze, le 30 novembre, modifié le 1er décembre.

Je soussigné Geoffroy de STREEL, Géomètre-Expert Immobilier, dont les bureaux sont établis rue Marcoen n° 1 à 1320 BEAUVECHAIN, légalement admis et assermenté en cette qualité par devant le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles et inscrit au CONSEIL FEDERAL des Géomètres sous le n° CG/GE0/04/0290.

Agissant à la requête de Mr. et Mme MOUTON, avec pour mission de procéder au mesurage et au bornage après division des propriétés sises à front de la Chaussée de WAVRE à 1390 GREZ-DOICEAU, parcelles cadastrées Commune de GREZ-DOICEAU 1ère Division Section E N°468n³.

A cet effet, j'ai procédé au mesurage des clôtures, des murs, des annexes, des coins de bâtiments, des faites, des hauteurs sous-corniche tel que figuré au plan ci-contre.

Après mesurage, le BIEN A, solde du N°468n³ figuré au plan ci-joint sous liseré bleu et matérialisé par les points du polygone N°18, 19, 20, 1675, 57, 58, 59, 1676, 65, 1680, 1679, 1678, 1677, 1672, 1673, 1685, 1683, 68, 1682, 35, 10, 9, 4, et 17 a une contenance de :

4 a 68 ca

Après mesurage, le BIEN B, partie du N°468n³ figuré au plan ci-joint sous liseré jaune et matérialisé par les points du polygone N°4, 9, 10, 35, 1688, 36, 1692, 1693, 1689, 1690 et 1691 a une contenance de :

45 ca

Après mesurage, le BIEN C, partie du N°468n³ figuré au plan ci-joint sous liseré vert et matérialisé par les points du polygone N°1691, 1690, 1689, 1693, 1692, 1688, 35, 1680, 68, 1683, 1686, 45, 44 et 1674 a une contenance de :

2 a 34 ca

Servitude :

Une servitude de passage est créée sur le BIEN A Au profit des BIENS B, C et pour accéder à l'arrière de la parcelle N°468s, cette servitude de passage est reprise au plan ci-contre sous hachure de teinte rouge.

Documents consultés :

- Atlas des chemins vicinaux
- Plan cadastral.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal de mesurage et de bornage.

Le Géomètre